



Chavannes-le-Chêne, juin 2025

## AVIS

Le comité de direction de l'AIEMGF  
(Association Intercommunale des Eaux du Mont et de la Grande Fontaine)

Informe la population que le débit des sources d'eau est au plus bas.

Par conséquent, à partir du 30 juin 2025, il est interdit

- D'arroser les gazons, etc.
- Remplir les piscines
- Laver les véhicules

Il est autorisé d'arroser avec parcimonie les jardins potagers

Vous voudrez bien contrôler vos compteurs d'eau afin de détecter une éventuelle fuite.

Pour retour à une consommation normale, vous serez avisés au pilier communal et sur le site internet de votre commune.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un bel été.

Au nom du comité de direction

Le Vice-Président

G.C.   
Guy-Cyrille Jaquier

La Secrétaire

  
Christine Coigny